

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 16 JANVIER 1844.

NATURALISATION ORDINAIRE.

*RAPPORT fait par M. MALOU, au nom de la commission des naturalisations,
sur la requête du sieur Corteel, instituteur à Hollebeke.*

MESSIEURS ,

Par pétition du 19 septembre 1842, le sieur Henri-Clément Corteel, instituteur à Hollebeke, sollicite la naturalisation ordinaire.

Le pétitionnaire est né d'un père français à Houtkerque (département du Nord), le 16 décembre 1812; il habite la Belgique depuis 1815.

Les autorités consultées sur sa demande rendent les témoignages les plus favorables de sa moralité et de sa conduite : elles estiment qu'il est digne à tous égards d'obtenir la naturalisation ordinaire.

Le rapporteur,
J. MALOU.

Le président,
J. MAERTENS.